

TRAINING!

BAC BLANC

**HISTOIRE
GÉOGRAPHIE**

**TERMINALE
GÉNÉRALE**



Première partie : question problématisée (10 points)

Quelles pratiques communes du pouvoir font de l'Italie fasciste et de l'Allemagne national-socialiste des régimes totalitaires ?

Deuxième partie : analyse de documents (10 points)

En analysant les documents, vous montrerez les formes et les limites de la coopération régionale en Afrique.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, et nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)


Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

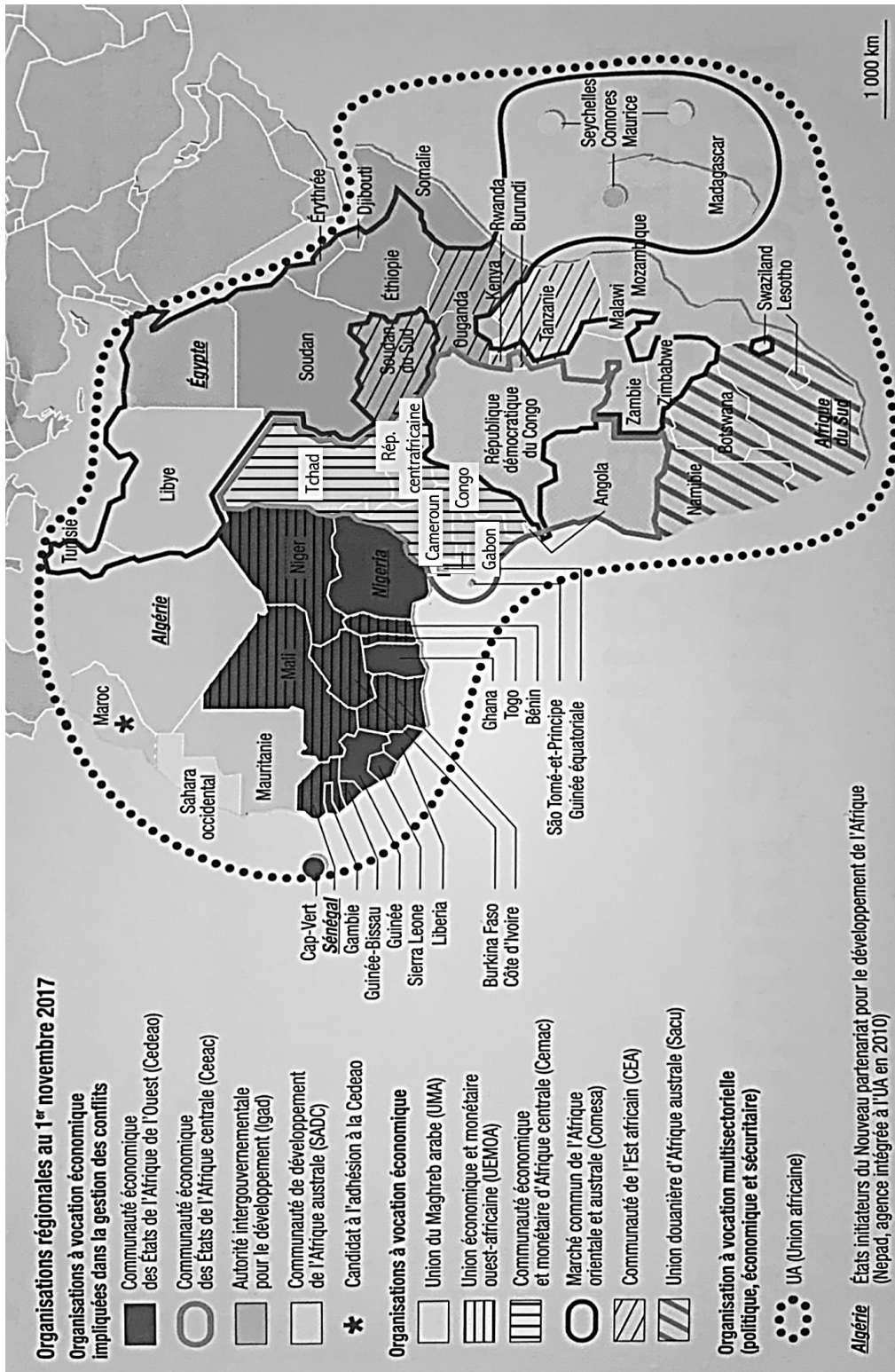
Né(e) le :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Document 1 : les organisations régionales africaines au 1^{er} novembre 2017



D'après Michel Foucher, *Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux*, Documentation photographique n°8072, 2009. Mise à jour en novembre 2017.



Document 2 : l'Afrique et ses découpages

L'Union africaine (UA) qui, depuis le retour du Maroc en son sein après 33 années d'absence, couvre désormais l'ensemble du continent, est de toute évidence l'association continentale qui symbolise le mieux ce que sont les enjeux politiques d'une intégration continentale et ce qu'ont été ses vicissitudes historiques. Au-delà du projet panafricain qu'elle porte, l'organisation a aussi été le lieu d'expression de fortes oppositions. L'UA a fait l'objet d'instrumentalisations politiques avant d'apparaître, dans un contexte de mondialisation, comme pouvant être une échelle d'action pertinente entre les États, les associations régionales africaines et les grandes instances internationales. [...]

Ces associations régionales ne correspondent toutefois pas toutes à des modèles d'intégration très poussée. Et la signature d'accords ne suffit pas toujours à mettre en œuvre cette intégration. Ainsi, au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), le principe de libre-circulation des personnes ne se met en place que difficilement entre le Gabon et la Guinée équatoriale. Cela n'est pas sans conséquences au sein d'un continent où les mobilités sont très importantes.

Source : Jean-Fabien Steck, « L'Afrique subsaharienne », *La Documentation photographique n°8121*, La Documentation française, janvier-février 2018, p. 18.